



Procès verbal

Bureau Directeur téléphonique du 19 novembre 2010

Présents : BECCIA Evelyne, BETTENFELD Jacques, DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, SAURINA Patricia, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : SCARSI Claude, JACQUET Michel, MANTEL Cécile (en partie).

Excusés : COSTANTINI Daniel, KOUBI Alain, MANOUVRIER Alexis, BANA Philippe.

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE.

La séance est ouverte à 12 h depuis le siège de la FFHB.

Le Bureau Directeur adopte les PV des Bureaux Directeurs du 15 et 22 octobre 2010.

Le Bureau Directeur est informé des nouvelles procédures d'organisation de ses réunions, dont l'ordre du jour sera arrêté à J – 1 après concertation entre le Président, le Secrétaire Général et le Directeur Général. Il est demandé aux membres du Bureau et des instances fédérales de transmettre au Secrétaire Général ou au Directeur Général une brève synthèse du thème abordé pour inscription à l'ordre du jour afin de pouvoir donner une information préalable aux membres de cette instance. Cette procédure est validée à l'unanimité.

En application de l'article 2.1 du règlement disciplinaire fédéral, le Bureau Directeur valide les demandes :

1. du président du Comité des Alpes Maritimes, Jacky AUDOIN, formulée en accord avec le président de la Ligue de Côte d'Azur, Jean-Luc BAUDET, de confier le traitement des dossiers disciplinaires départementaux à la commission régionale de discipline de la Ligue Côte d'Azur de handball pour la saison 2010/2011.
2. du président du Comité de Savoie, Paula BARATA, formulée en accord avec le président de la Ligue de Dauphiné-Savoie, Jacques CHARLET, de confier le traitement des dossiers disciplinaires départementaux à la commission régionale de discipline de la Ligue de Dauphiné-Savoie de handball jusqu'à la fin des mandats actuels des deux présidents sauf dénonciation de l'une des deux parties.
3. du président du Comité du Rhône, Jean-Louis DIGET, formulée en accord avec le président de la Ligue du Lyonnais, Pascal FRERY, de confier le traitement des dossiers disciplinaires départementaux à la commission régionale de discipline de la Ligue du Lyonnais de handball pour la saison 2010/2011.

Le Bureau Directeur valide la désignation de Marie –Thérèse BOURASSEAU comme chef de délégation de l'équipe France Jeunes féminine. Dans le courant de l'année 2011, compte tenu que l'équipe cadettes féminine n'aura pas de compétition jusqu'en juillet 2011, une proposition sera faite pour la mission de chef de délégation de cette équipe.

Le Bureau Directeur attribue l'organisation des différentes rencontres des équipes de France féminine et masculine :

1. L'organisation de la rencontre France / Serbie masculin qui se déroulera le 10 mars 2011 est déléguée à la Ligue du Nord Pas de Calais et elle aura lieu à Liévin.
2. L'organisation de la rencontre France / Serbie masculin qui se déroulera le 12 mars 2011 est déléguée à la Ligue Languedoc Roussillon et elle aura lieu à l'Aréna de Montpellier.
3. L'organisation de la rencontre France / Norvège féminin qui se déroulera le 29 juillet 2011 est déléguée à la Ligue de Côte d'Azur et elle aura lieu à Toulon.
4. L'organisation de la rencontre France / Norvège féminin qui se déroulera le 31 juillet 2011 est déléguée à la Ligue Languedoc Roussillon et elle aura lieu à Nîmes.

Le Bureau Directeur souhaite que ces organisations soient le fruit d'une collaboration territoriale autour des sites choisis.

Le Bureau Directeur, dans sa séance du 22 octobre, avait confirmé la non-attribution de prize-money pour l'édition 2010 de la Coupe de France. Compte-tenu que ces prize-money relevaient d'une obligation du cahier des charges pour les organisateurs locaux, que la FFHB n'a pas suffisamment communiqué sur sa suppression lors de l'édition Parisienne, le Bureau Directeur décide, après en avoir de nouveau débattu :

- de maintenir l'attribution de ces prize-money aux finalistes de l'édition 2010 passée.
- de supprimer tout prize-money pour les éditions à venir.

Le Bureau Directeur est informé que le CIC a demandé à la FFHB de mettre en place une nouvelle procédure de sécurisation des transferts bancaires. La procédure interne FFHB de validation des opérations financières reste inchangée. Le Bureau Directeur demande à Michel JACQUET de lui faire un rappel de ces procédures lors du prochain Bureau.

Alain JOURDAN présente toutes les réunions et manifestations organisées autour du TIPIFF entre le 26 et 28 novembre 2010 : Bureau Directeur (vendredi 26 novembre de 12 h à 14 h au siège de la FFHB), CPL, réunions des entraîneurs et des Présidents de LFH, commission des finances, promotion du 400000^{ème} licencié, signature de l'avenant avec L'Artisanat et programme des rencontres du TIPIFF.

Le Bureau Directeur souhaite que le traditionnel repas de fin d'année avec les personnels soit organisé le mercredi 15 décembre pour permettre cette année la présence du Président dans une période où se dérouleront les championnats d'Europe féminin. D'autre part, Alain JOURDAN informe le Bureau de la réalisation de la carte de vœux (sur la thématique du Mondial 2015/format carré sur fond noir) qui sera présentée lors du prochain Bureau Directeur. Pour répondre à la demande du service Communication, il recensera, pour le 25 novembre dernier délai, les besoins des élus dans ce domaine.

Alain JOURDAN et Michel JACQUET font le compte rendu de leur visite à Reims, en présence d'Alain KOUBI, où sera organisée dans des conditions très satisfaisantes l'Assemblée Générale 2011 de la FFHB. Les séances de travail, les repas et les hébergements seront localisés autour du Palais des Congrès. Le montage financier, négocié avec les organisateurs locaux, fera l'objet d'une prochaine information au Bureau Directeur.

Le Bureau Directeur prend acte de la candidature déclarée de la Ligue IFE pour l'Assemblée Générale électorale de 2012, une visite sur le site proposé permettra de valider cette candidature.

Le Bureau Directeur, sur proposition de Jacques BETTENFELD, valide la candidature de Michel JACQUET au poste de Vice-président de la commission d'appel d'offres. Jacques BETTENFELD informe que cette Commission a décidé de proposer de retenir le prestataire Sportissimo pour la prestation relative aux services photographiques de la FFHB.

Le Bureau Directeur rappelle l'importance de la rencontre Besançon/Dijon de LFH à travers la lettre-accord avec France Télévision sur la retransmission de cette rencontre sur France 3 Franche-Comté – Bourgogne, qui fait suite à la diffusion la saison dernière de Metz/Mios sur France 3 Lorraine.

Jean-Pierre FEUILLAN informe le Bureau Directeur du renouvellement pour 2 ans du partenariat avec La Poste qui arrivait à son terme au 30 juin 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 55



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général

